

Maître d'Ouvrage	
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES - LOURDES - PYRENEES	
Commune de SEMEAC	
Plan Local d'Urbanisme (plu)	
Vu pour être annexé à l'arrêté du 4 mars 2021	
MISE A JOUR	
Plan des Servitudes d'Utilité Publique	
direction départementale des Territoires Hautes-Pyrénées	Service urbanisme foncier logement Bureau application du droit des sols 3, rue Lordat BP 1349 65013 Tarbes Cedex Tél. 05 62 51 41 41



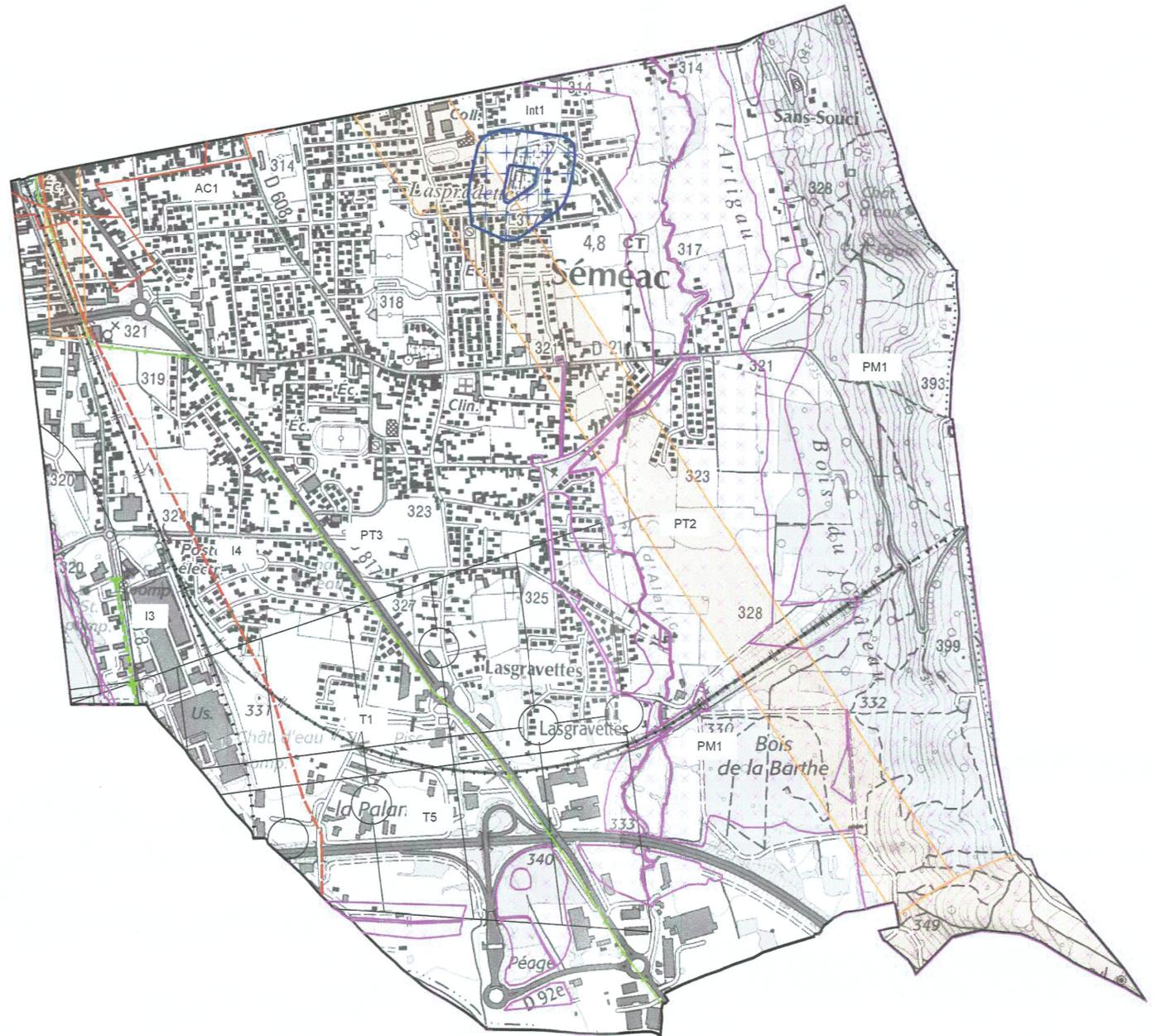
février 2021

Vu pour être annexé à
l'arrêté du 4 mars 2021

Le Président, Gerard Costantini



Echelle 1/10000



Légende

-  "AC1 INSCRIT" Servitudes de protection des monuments historiques inscrits
-  "I3" Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de canalisation de gaz
-  "I4" Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
-  "Int1" Servitudes au voisinage des cimetières
-  "PM1" Servitudes résultant du plan de prévention des risques naturels prévisibles
-  "PT2" Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat
-  "PT3" Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
-  "T1" Servitudes relatives aux chemins de fer.
-  "T5" Servitudes aéronautiques de dégagement (aérodromes civils et militaires)
- "T7" Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (non matérialisée sur le plan).